L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 4 SEPTEMBRE 1885. 59me Année

Dufour, Denoux & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 4 SEPTEMBRE 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Co., au No 35 rue de Chartres, bottes, souliers et brodequins.

Les fabriques de la Nouvelle-Orléans.

On sait que les fabricants et manufacturiers de la Nouvelle-Orléans ont pris la sage résolution de faire une exhibition collective de leurs produits à la prochaine Exposition—ce qu'ils avaient négligé ou dédaigné de faire, l'hiver dernier, et dont nous n'avons jamais pu nous expliquer la raison. Sont-ils en état d'y figurer honorablement et de lutter victorieusement, sinon avec les grands centres manufacturiers du Nord, tels que Philadelphie, Pittsburg, New-York, au moins avec les villes du Sud qui font un si pompeux étalage de leurs fabriques de date récente et remplissent les colonnes des Revues économiques de l'Union du récit de leurs progrès industriels? Nous avons d'autant plus raison de nous renseigner à ce sujet que, pendant que les journaux du dehors s'occupent, constamment, du mouvement qui se produit dans les autres Etats de notre section, ils ne disent pas un mot de ce qui se passe chez nous. Nous en sommes encore à chercher la cause véritable de cet étrange silence. Nous ne sommes pas si dépourvus qu'on le pense de fabriques, grandes et petites, et c'est par centaines que nous pouvons compter les établissements où l'on travaille et transforme la matière première.

Ce ne sont pas précisément les filatures qui fourmillent le plus à la Nouvelle-Orléans; nous devrions en avoir une vingtaine, et elles se réduisent à trois: la filature Maginnis, la filature Laue, la filature Chalmette; seulement, elles sont considérables et établies sur un grand et bon pied.

La première fait marcher 18,000 broches et 450 métiers; son capital est de $500,000. La seconde a 10,000 broches en mouvement et son capital s'élève à près de $400,000. Elles font de belles étoffes qui se placent facilement et à un bon prix: des toiles à voile et des articles pour chemises, fort recherchés.

La troisième, celle de Chalmette, a 3300 broches et 60 métiers. Ces trois établissements emploient 800 personnes, hommes, femmes et enfants.

La Nouvelle-Orléans possède aussi deux magnifiques raffineries qui peuvent rivaliser avec les plus vastes de New York et de la Nouvelle-Angleterre. La raffinerie Louisiana et la raffinerie des Planteurs absorbent un capital de $800,000 et peuvent produire 2000 barils de sucre de première qualité, par jour.

L'industrie du tabac est une des plus prospères de la cité du Croissant, où l'on manufacture le tabac à fumer, le tabac à chiquer, le tabac à priser, les cigares et les cigarettes. On compte ici 7 grandes fabriques qui emploient plus d'un millier d'ouvriers, et 110 établissements où se font le cigare et la cigarette. Dans l'année fiscale expirée le 30 juin, il a été fabriqué 39,364,174 cigares et 8,163,511 cigarettes. Les exportations se sont élevées à 75,200 pour les cigares et à 275,000 pour les cigarettes. Pour le tabac à fumer, le chiffre est de plus de 2,000,000 de livres, par an. L'exportation se fait dans l'Union, au Europe, dans l'Amérique Centrale et dans l'Amérique du Sud. L'industrie emploie près de 3000 personnes, hommes et femmes.

Le riz est un de nos plus importants produits agricoles; aussi les moulins à riz sont-ils nombreux à la Nouvelle-Orléans. Il y a cinq ans, nous n'en possédions que 5; nous en avons aujourd'hui 13. Ce sont les moulins des Flageurs, David, Brook, American, Mariposa, Louisiana, Stonewal, St-Louis, des Marchands, Levy et Foerster. Ces établissements ont un capital de $500,000 et emploient de 300 à 400 travailleurs. Ils peuvent faire de 1800 à 2000 barils de riz par département écalé en 24 heures. Ils ont reçu, l'an dernier, 333,693 sacs de produit brut et livré au commerce 202,131 barils de riz propre à la consommation. Ils comptent en travailler, dans la saison qui commence, 800,000 sacs. Ils feront, cette année, de grandes affaires, vu l'importance de la récolte.

La fabrication d'huile de coton est une des industries qui sont appelées au plus brillant avenir. L'usage de l'article se propage de plusen plus dans le monde et, si nous en croyons les rapports qui nous arrivent du Nord, il y a une tendance marquée à la substituer à la graisse dans la cuisine domestique. Nous avons six manufactures dont voici les noms: fabrique d'huile et de savon Maginnis; fabrique Blenville, Louisiana, Crescent, Union, Macellon. Il y a à peu près $1,000,000 placés dans ces six établissements qui consomment, par an, plus de 100,000 tonnes de matière première, valant $1,500,000 à l'entrée de fabrique, et près de $3,000,000 à la sortie. Les produits sont, outre l'huile, les fourreaux, les savons, les engrais; dans il se fait une énorme exportation dans le Sud et en Europe.

Le nombre des employés est de près de 1000.

Encore une industrie appelée à un grand avenir—celle de la Jute. Il se fait aux Etats-Unis, surtout dans le Sud, une prodigieuse consommation de sa toile d'emballage; malheureusement la matière première lui manque encore. Le jour où nos planteurs se détermineront à cultiver la plante, non seulement ils feront une bonne affaire, mais ils contribueront à développer une fabrication très-utile et très rémunératrice. Nous n'avons qu'une manufacture de jute—celle du Crescent, rue St. Ferdinand, troisième district. Elle a été fondée par une compagnie au capital de $150,000; elle produit 2500 pièces de toile d'emballage par mois et emploie 200 ouvriers et ouvrières.

La fabrication de la glace est encore une des principales industries de notre métropole. Nous en avons déjà trois manufactures; nous en aurons bientôt une quatrième, d'une capacité de 75 tonnes par jour. Les trois existantes ont un capital de $600,000 et produisent plus de 50,000 tonnes par an. Le nombre de leurs employés est de 175 à 200.

La glace se vend maintenant, à la Nouvelle-Orléans, $8 la tonne—aussi bon marché que dans toutes les villes de l'Ouest.

Un docteur s'est imaginé, dernièrement, de prouver que la bière est cent fois plus nuisible à la santé que le whisky. Notre population semble n'être pas de cet avis, puisqu'elle tend de plus en plus à s'affranchir du joug de la boisson nationale pour se placer sous l'allégeance de Sa Majesté Gambrinus.

Nous avons, à présent, huit brasseries considérables, pouvant faire, chacune, 50 barils par jour. Les deux principales sont la *Louisiana* et la *Louisiana*. La première au capital de $100,000, la seconde, de $400,000. L'une emploie 75 hommes, l'autre 100. La dernière livre à la consommation 1200 barils par semaine ou 62,400 par an.

Ce que l'on ne sait pas assez, c'est que l'industrie du fer est fort bien représentée dans notre métropole. Nous avons une vingtaine de fonderies et d'ateliers de machines qui emploient un millier d'ouvriers habiles, dont quelques-uns sont doués d'ingénieux de talent. Parmi ces fonderies, plusieurs se distinguent: celles de Leeds, de Shakspeare, de Whitney et d'Edwards, qui sont outillées de façon à entreprendre des travaux très importants. Les autres ateliers, aux proportions plus modestes, n'en sont pas moins très bien dirigés.

Citons encore les fabriques de bottes; celle de Kern qui occupe un grand nombre d'ouvriers et peut expédier 3000 boîtes de cigares par jour; celles d'Otis, d'Haye et Washburne, de Lucknor, qui, ensemble, donnent de l'ouvrage à plus de 300 ouvriers. Les manufactures de savon, au nombre de douze. Quelques-unes, surtout celle de Keller, sont importantes et en état de manufacturer et d'expédier 600 caisses de savon par jour; celle de Maginnis, qui en produisant 75,000 par an; celle de Doussan, rue de Chartres. Il se fait ici des savons très fins, très recherchés, qui s'exportent au Mexique et dans l'Amérique Centrale.

On aurait tort de ne pas mettre en ligne de compte nos scieries, dont quelques-unes sont considérables; nos fabriques de portes, de fenêtres, de chassis. Elles absorbent un capital de près d'un million et occupent des centaines d'ouvriers. Nous en connaissons une quinzaine qui sont toujours en activité et se font les unes aux autres une rude concurrence.

Puis viennent les fabriques de soda, d'eau de seltz, d'eaux minérales. Il y en a au moins douze, sans compter les pharmacies qui en font presque toutes, pour leur usage personnel et celui de leurs clients. Ajoutez à tout cela les fabriques de bonchons, de pâtes d'Italie, de sirops, de cordiaux, de mousse, de conserves, de citernes, de meubles, d'articles de sellerie, de matelas, de cordages, de paniers, de briques, de tuiles, de bottes à conserves de fruits et de légumes, de liqueurs, de balais, de modèles de broderie, de malles, de vinaigre, de cannes, qui donnent des moyens d'existence à nous ne savons combien de milliers de travailleurs des deux sexes. Nous en passons une foule d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer.

Et l'on dit qu'il n'y a pas d'industries à la Nouvelle-Orléans! Elles y foisonnent, au contraire, mais nous ne savons ni les vanter comme elles le méritent, ni leur conquérir la place qui leur revient de droit. Ah! si nous le voulions bien, comme nos vingt mille ouvriers de fabriques doubleraient, tripleraient vite et transformeraient notre ville qui languit, en un centre plein de mouvement, de vie, d'animation, où l'argent circulerait aussi rapidement, aussi abondamment qu'à New York ou à Philadelphie!

Tout cela est parfaitement ignoré au dehors; faisons-le savoir. Nous en avons une magnifique occasion; sachons-en profiter, et *nous* en serons largement récompensés.

Les Etats-Unis récolteront, en 1885, cent millions de livres de miel, malgré la sécheresse du mois de juillet.

L'*Eagle*, paroisse St-Bernard, Louisiane, du 3 septembre:

Nous avons eu des pluies longues et abondantes qui ont fait beaucoup de mal à la récolte de riz, mais la paroisse St Bernard semble avoir échappé, jusqu'ici, à ces désastreuses ondées. Nos planteurs de riz n'ont pas à se plaindre, si ce n'est des prix qui ne sont pas assez élevés. Le travail est assez abondant et à bon marché. On dit que l'on paie des prix exorbitants dans la paroisse Plaquemines. Les travailleurs seraient allés jusqu'à exiger $1 75 la journée; nous avons de la peine à le croire. On se demande aujourd'hui si la rareté des bras dont on se plaint, ne vient pas de ce que l'on a abandonné la culture de la canne pour adopter celle du riz, sur les grandes habitations. Il est probable qu'il n'ayant plus d'emploi, pendant une grande partie de l'année, les travailleurs se sont décidés à émigrer, à aller chercher ailleurs des moyens d'existence dont ils étaient privés dans les localités où l'on s'était livré à la culture du riz.

—L'Hon. C. D. Armstrong, de St Bernard, membre de la Législature de la Louisiane et un des meilleurs ingénieurs de sucreries, demande l'érection d'une sucrerie complète sur les terrains de l'Exposition. Il voudrait qu'on établît là la station expérimentale avec l'assistance des professeurs du collège agricole de l'Etat et sous la direction du professeur Stubbs.

M. Armstrong, esprit pratique, voudrait que l'on vendît, à l'Exposition même, des paquets de petits pains de sucre, comme on vendait, l'hiver dernier, de petites balles de coton.

Les habitants des Etats du Sud ignorent absolument ce que nous pouvons et savons faire en sucre. Ils pourraient être témoins de nos procédés de fabrication. Ils se procureraient, sur place même, les articles de la fabrique. Une semblable mesure aurait des résultats très heureux. Inutile de s'effrayer de la dépense; la vente faite sur les terrains la couvrirait presque toute entière, et le matériel acheté ne serait pas perdu.

L'industrie de la laine, une des grandes ressources du Montana, Etats-Unis, est resserrée dans les riches prairies enclavées entre les deux rivières Yellow Stone et Missouri et s'étendant à l'ouest jusqu'au Fort Benton et aux rivières Teton et Sun. Les moutons y sont divisés en troupeaux de 1000 à 25,000 têtes. Une bonne partie des propriétaires de ces troupeaux ne sont pas de gros capitalistes; ils ont généralement commencé avec deux ou trois cents têtes; ils augmentent peu à peu leurs troupeaux et finissent par s'enrichir.

L'élevage de la race ovine a deux avantages: il n'exige pas autant de capitaux que celui des bœufs et il occupe beaucoup plus de gardiens. Il est possible à l'éleveur de bœufs, de vaches, de laisser errer ses troupeaux au hasard, pendant toute une longue saison, tandis que les moutons demandent des soins constants et il faut les avoir sans cesse sous les yeux. Cette industrie n'a jamais été aussi prospère que maintenant dans le Montana, et l'on s'y attend, cette année, à faire de très grosses affaires.

Le Venezuela a *trois zônes* distinctes, trois climats différents. On y passe des froids les plus vifs aux chaleurs les plus intenses.

Il y a la zône Alpine, à l'Ouest, au milieu des montagnes couvertes de neige des Andes. On y trouve des plaines, des déserts de sable appelés *Paranios*, sillonnés par des vents qui vous glacent le sang, mais on y rencontre aussi d'excellents paturages où le bétail peut s'abriter facilement. L'élevage y est aussi productif que dans le Montana.

La seconde zône est de cinq à huit mille pieds au-dessus du niveau de la mer; elle est couverte de forêts magnifiques et de gras paturages. Cette zône produit le blé, le maïs, comme les plaines du Kansas.

Le Président Guzman Blanco essaie d'y encourager la culture des céréales, en imposant un droit énorme d'importation sur le blé et le maïs. Il en résulte que, pour le moment, les céréales y sont hors de prix et que le pain et la farine de maïs y coûtent aussi cher que la viande.

La troisième zône est réellement tropicale. Elle produit le sucre, le café, les épices, les fruits de toute sorte en abondance.

Les Vénezuéliens disent que leur pays est le seul où l'on produise à la fois le maïs, le sucre, les pommes, les bananes et le blé.

Des Andes, descendent d'innombrables cours d'eau sortant du versant occidental et vont former la rivière et le lac Maracaibo. Du versant oriental sort l'énorme Orénoque, un des plus grands fleuves du monde, qui baigne un pays aussi vaste que les Etats-Unis, et jette dans la mer un volume de 240 pouces cubes d'eau par seconde. Il inonde la vallée, qu'il arrose comme le Nil. La différence de niveau entre les hautes et les basses eaux est de 40 pieds. Toute la région est d'une fertilité extraordinaire, mais on y est exposé à de nombreuses fièvres.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

L'*Evénement* de Paris du 23 août:

Beaucoup de programmes arrêtés par des congrès départementaux, en vue des élections, contiennent un article relatif à l'expulsion des prétendants. Cet article se trouve même dans le programme de quelques départements très modérés. On cite, notamment, M. Fallières, qui, dans le Lot-et-Garonne, a dû inscrire cet article dans sa profession de foi.

Il y a quelques années, une maison de Philadelphie eut l'idée de mettre en burette l'huile de graine de coton pour l'usage de la cuisine; l'affaire n'a pas réussi par la faute des cuisiniers et des ménagères qui lui ont préféré la graisse. On se guérit difficilement d'un préjugé, toujours plus tenace que les plus puissantes épidémies. En réalité, l'huile est meilleure pour la cuisine que la graisse; elle est plus propre, complètement exempte de germes de maladies. On n'en peut dire autant—lisons-nous dans un journal du Nord, le "New York Cook"—de la graisse que l'on nous fournit dans les magasins d'épicerie. Que de restaurants se servent d'une graisse rancie, d'une odeur désagréable et donnant aux mets un goût acre et désagréable. N'est-ce pas à la présence de la graisse qu'il faut attribuer les odeurs fortes qu'exhalent souvent les boulangeries et les patisseries?

On échappe à tous ces inconvénients, en employant l'huile de graine de coton, qui est toujours pure; il est facile de la tenir à l'abri du contact avec les insectes qui corrompent tout ce qu'ils touchent. L'usage en est plus économique et le Sud, en ce moment, en fabrique d'excellente qualité, admirablement clarifiée. Substituons l'huile végétale à la graisse, et nos estomacs s'en trouveront mieux, ainsi que notre santé. C'est autant une question de salubrité publique que nous traitons qu'une question de gastronomie.

Il y a dix ans, on eût fait sourire bien des gens, en Californie si on leur avait dit que les flancs des collines et des montagnes y seraient couverts de vignobles et de jardins; aujourd'hui, on y voit les vignobles, les vergers, s'y élever jusqu'à 1000 et 2500 pieds, atteindre de plus grandes hauteurs encore. De charmantes résidences dominent ces montagnes, où personne n'eut daigné s'établir pour y cultiver la terre, quand même on l'aurait offerte pour rien. Ces terrains élevés, outre qu'ils sont d'un délicieux aspect, ont bien d'autres avantages; ils sont d'une extrême fertilité et de la plus parfaite salubrité. Ce n'est pas là que les épidémies s'aviseront jamais de pénétrer.

Le total des milles des chemins de fer aux Etats-Unis, à la fin de l'exercice de 1884, était de 125,379, dont 3,977 avaient été construits, durant l'année. L'augmentation a été de 3.17 pour cent. Le capital placé dans tous ces chemins atteignait la somme de $3,762,616,686, contre $3,708,060,583, en 1883—ce qui donnait une augmentation de $54,556,103, soit, environ 1[4 pour cent.

Les profits bruts en recettes, sur toutes les lignes, ont été, dans l'année 1885, de $770,684,908. En 1883 ils avaient été de $823,772,924, ou accusant de $53,088,016—ce qui dénotait une diminution d'environ 6.4 pour cent.

En 1884, les bénéfices nets ont été de $268,106,258, contre $293,36,7285, en 1883—diminution de $25,261,927, ou de 9 pour cent.

Le taux de fret de la tonne par mille, en 1884, a été de 1.124 cents, contre 1.236 cents en 1883—diminution de 1.12 millième par tonne et par mille. Si les taux de fret de 1883 s'étaient maintenus, en 1884, les bénéfices bruts—pour tous les chemins—auraient été de $553,694,042, au lieu de $502,869,901, montant des recettes connues jusqu'ici.

Si les taux du transport des passagers et du fret compris, de 1883, s'étaient maintenus en 1884, les bénéfices bruts eussent été de $827,525,371; il y aurait un excédant de $256,140,463 sur le montant reçu actuellement. Ce montant aurait dépassé de $3,752,447 celui de 1883.

On voit que la diminution des bénéfices vient uniquement de la diminution des prix. Malgré la stagnation des affaires, le tonnage des marchandises transportées en 1884 est presqu'aussi haut qu'en 1883, et il dépasse le tonnage de 1882 de 29,583,374 tonnes. Le service de 1884, pour le transport du fret, a dépassé celui de 1882 de 5,422,998,425 tonnes.

Un habitant du Tennessee a calculé qu'il y a, dans son Etat, 300,000 chiens qui ne sont bons à rien; ils consomment assez de nourriture pour donner 30,000,000 de livres de salaisons, si elle était livrée aux porcs, et pour entretenir en bonne santé une centaine de mille hommes qui végètent dans la misère et pourraient rendre des services au pays.

Mettez le "bacon" à 10 sous la livre, vous avez une valeur de $3,000,000. Tous ces bêtes inutiles empêchent les fermiers d'entretenir 1,000,000 de moutons qui, par leur viande et leur laine, produiraient quelque chose comme $5,000,000. Cet ennemi juré de la race canine, ne tient aucun compte des services qu'elle rend souvent et affirme, chiffres en mains, qu'elle coûte à l'Etat la jolie somme de $9,000,000.

Il y a vingt ans, le nombre des aliénés, aux Etats-Unis, était de 24,042. En 1870, il avait atteint le chiffre de 37,432. De 1870 à 1880, l'augmentation a été de 150 pour cent, tandis que l'accroissement de la population n'a été que de 36 pour cent. Dans l'année du dernier recensement, on a eu à traiter 91,959 aliénés. La proportion est très grande dans la Nouvelle-Angleterre, mais l'augmentation est plus rapide encore dans les Etats de l'Ouest.

Dans celui de New York, il y a 35 institutions érigées pour soigner ces malheureux; elles peuvent abriter 11,343 patients. En débute de ces maisons, il y a 4000 insensés que l'on traite à domicile.

On compte, en Amérique, à part plusieurs grands asiles renommés, 80 institutions d'Etat et 40 établissements particuliers.

Voici quelques renseignements intéressants sur le coût du minerai de fer et de la pierre à chaux dans les Etats du Sud. Les renseignements nous sont fournis par M. Alfred T. Brainerd, de Birmingham, Alabama. L'hématite brune de Virginie revient à $1 85 la tonne, à la forge; dans quelque cas, elle atteint le prix de $2. Quant à la chaux, elle vaut de 50 à 75 cents la tonne.

Dans le Tennessee, le minerai coûte $1 65 à la forge et la chaux, 50 cents.

En Georgie, les prix sont de $1 50 la tonne pour le minerai, et de 50 cents pour la chaux.

Dans l'Alabama, le minerai ne coûte que $1 25 la tonne, et la chaux, que 50 cents.

Il y a dans l'Alabama, deux hauts fourneaux qui ont un contrat pour cinq ans. On leur fournit la matière première à 75 cents, à la bouche même de la fournaise, au taux de 10,000 tonnes par mois.

Le coke du Tennessee, de la Géorgie, de l'Alabama, ne vaut pas celui de la Virginie; on n'y traite pas le charbon avec autant de soin.

Le chef du Bureau des Statistiques des Etats-Unis publie la valeur totale des importations des douze mois finissant le 30 juin 1885. Elles ont été de $577,476,850. Les douze mois précédents, elles avaient été de $667,697,693—diminution, $90,220,843.

La valeur des exportations, des mêmes douze mois expirés le 30 juin, 1885, y compris $15,396,067 d'articles étrangers ré-exportés, a été de 741,893,683. Dans les douze mois précédents, elle avait été de 740,513,609—augmentation $1,380,074.

Ces chiffres présentent une situation favorable. Sans doute, la baisse que l'on constate dans les importations prouve que nous traversons une crise, mais il en faut tirer aussi cette heureuse conséquence, que nous ne nous créons plus de dettes en Europe, parce que nous savons nous subvenir à nous-mêmes et produire ce dont nous avons besoin.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

L'*Evénement* de Paris du 23 août:

Beaucoup de programmes arrêtés par des congrès départementaux, en vue des élections, contiennent un article relatif à l'expulsion des prétendants. Cet article se trouve même dans le programme de quelques départements très modérés. On cite, notamment, M. Fallières, qui, dans le Lot-et-Garonne, a dû inscrire cet article dans sa profession de foi.

Un meeting des présidents des filatures de coton du Sud a eu lieu, récemment, à Augusta, Géorgie. Il y a été décidé qu'il faut régler la production des articles que l'on fabrique dans cette section et aviser aux moyens de ne pas laisser baisser les prix.

Il a été résolu de procéder à l'organisation d'une grande association, chargée de régulariser les prix, de fixer le taux des commissions, de s'ouvrir de nouveaux marchés, d'établir une échelle des salaires, une division convenable des bénéfices, et de régler les assurances.

Parmi ces délégués on remarquait l'ancien gouverneur Rufus B. Bullock. L'assemblée représentait un capital de $5,400,000 de tous les Etats du Sud, à l'exception du Kentucky.

M. Emile Ollivier livre à la publicité la lettre suivante, écrite à un électeur du département du Var, France, et que reproduit le *Journal des Débats* du 22 août:

Mon cher ami,

Vous désirez savoir si, comme l'annoncent quelques journaux, je serai candidat dans le Var aux prochaines élections. Je vous répondrai avec une entière franchise.

En 1876, lorsqu'une première fois je me suis présenté aux suffrages de mes anciens électeurs, je disais:

"Ma candidature n'est pas une protestation contre la république; je ne l'attaque pas; c'est le gouvernement légal du pays; d'ailleurs, république ou monarchie, la question est secondaire. Ma candidature est une protestation contre le radicalisme, et les républicains prévoyants devraient s'unir à moi pour combattre cette aberration au triomphe de laquelle la république ne survivrait pas longtemps.

"Mais qu'est-ce donc que le radicalisme? On peut le définir: la négation anarchique des principes qui, depuis 1789, régissent la famille, la propriété, le gouvernement et la religion.

"Il nous menace tous:

"A vous, pères de famille, il réserve l'inutile humiliation de l'enseignement obligatoire;

"A vous pauvres, il impose le fardeau de payer par vos impôts l'éducation gratuite du riche;

"A vous, hommes religieux, il prépare la douleur de voir Dieu banni de l'école de l'enfance;

"A vous, dont le revenu est déjà plusieurs fois taxé, il promet la surcharge d'un impôt progressif sur le revenu;

"A vous, prêtres, il dispute le traitement que l'Etat vous doit comme une dette;

"A vous, fonctionnaires, il envie l'emploi conquis par des années de patience;

"A vous, industriels et commerçants, il offre le trouble d'une Assemblée unique, d'institutions turbulentes, exclusives de toute liberté et de la sécurité des affaires;

"A vous, écrivains, penseurs, artistes, il impose la domination de sa langue brutale, de sa philosophie matérialiste, de son histoire fralatée, de son art sans idéal;

"Et à toi, peuple, que toute ma vie je n'ai cessé de servir et d'aimer, quel sort prépare-t-il pour toi? Comme en 1797, comme en 1848, comme en 1861, de la déception des promesses impossibles, il te conduit à la misère, au désespoir, à l'exil, aux pontons, au poteau de Satory!"

Le péril que je signalais en 1876 est devenu en parti une réalité. Dieu est chassé de l'Ecole. La magistrature du père de famille est subalternisée. L'éducation dépouvrue d'autorité morale prépare des générations de barbares. Le Sénat, impuissant, n'est plus qu'une Chambre docile d'enregistrement. Le suffrage universel, dépourvu de la liberté de l'Eglise, est devenu contre elle l'instrument de la persécution.

Pour compléter l'œuvre, on nous annonce:

La suppression du budget des cultes qui inaugurera la guerre religieuse par une banqueroute;

L'impôt sur le revenu qui restaurera l'arbitraire fiscal de l'ancien régime, et, atteignant la rente, compromettra le crédit public:

L'élection des juges qui prostituera la justice aux passions de la place publique;

Le service universel de trois ans qui, s'il n'est pas l'achèvement à la destruction de l'armée, consommera l'abâtissement national.

Nos amis sont-ils disposés à tenter un effort intrépide contre une politique dont le dernier mot serait: Ruse, répression sanglante et servitude, ils trouveront en moi un homme, libre de tout lien de parti, sans arrière-pensée d'aucun genre, prêt à les seconder énergiquement.

En sont-ils encore aux lamentations stériles; consacrent-ils une élection toute l'affaire du candidat et non comme la leur; ne comprennent-ils pas qu'on ne peut les aider s'ils ne commencent par s'aider eux-mêmes; ou bien, attendent-ils, dans une inertie systématique, que le remède sorte de l'excès du mal, qu'ils se préparent à subir le sort qui leur est infligé? Je ne troublerai pas leur résignation ou leur calcul par des importunités personnelles.

Interrogez-les: ma résolution dépend de la leur.

A vous,

EMILE OLLIVIER.

La Monte, près Saint-Tropez, le 15 août 1885.

Le Congrès des artisans allemands a été ouvert le 17 août à Cologne, au milieu d'une grande affluence de public. Parmi les décisions prises par le Congrès, nous mentionnerons la pétition qui sera adressée au gouvernement impérial, pour lui exposer la situation critique des métiers produite par le colportage, les ventes au rabais, les excès des Sociétés de consommation, et demander que des mesures soient prises pour remédier à cet état de chose. En ce qui concerne le travail dans les prisons et ateliers militaires, le Congrès maintient ses doléances antérieures et refuse de la réunion des corporations à Berlin, et charge le bureau d'adresser derechef des pétitions aux gouvernements confédérés pour en obtenir la suppression.

Il a décidé, en outre, de demander, par voie de pétition, au chancelier et au Reichstag, qu'une loi prescrive que les livrets ouvriers indiqueront seulement l'époque à laquelle l'ouvrier est entré en condition et le jour où il a quitté son patron. Quant au travail du dimanche, le Congrès est d'avis qu'il faudrait le limiter autant que le permettent les intérêts généraux de la société.

Le *National* de Paris:

Il n'y a pas à se le dissimuler. Un vent de folie souffle en ce moment sur la démocratie française et la pousse vers des abîmes où elle se briserait, si nous ne faisons pas un héroïque effort pour la retenir. On parle couramment, dogmatiquement de mettre la société la tête en bas, les jambes en l'air. On déraisonne avec des airs pédants et convaincus. En un trait de plume, quelques élus prétendent toutes les carrières, prétendent modifier les mœurs, les habitudes d'une grande nation, déplacer ses intérêts, résoudre mille questions dont la moindre exige, pour être résolue, de longues études. Et on trouve cela tout naturel:

Et on ne s'indigne pas à la pensée que ces Lycurgues en goguette ont la prétention d'imposer, par la force, leurs conceptions sangreuses! Et on ne s'effraie pas en constatant que ces Solons en délire parviennent à contaminer les populations et à se faire prendre au sérieux en attendant qu'on les prenne au tragique!

Il est impossible, nous l'affirmons, qu'un pareil état d'esprit se perpétue sans que le génie national ne reçoive une grave atteinte. Les maladies mentales sont contagieuses, comme le typhus ou le choléra. Il faut établir un cordon sanitaire entre le reste de la nation et ces pestiférés d'une nouvelle espèce. N'essayons plus, comme l'a fait M. Jules Ferry, de les guérir. A leur contact, le mal nous gagnerait. Laissons désormais les queues à leur place ordinaire et protégeons nos vieilles cervelles gauloises contre les coups de marteau des radicaux, fussent-ils de "gouvernement."

Il n'est que temps, s'il est encore temps.

On lit, dans le *Figaro* du 23 août:

Une délégation de dentistes américains vient d'arriver à Paris, pour suivre les progrès apportés dans l'art dentaire par le docteur James Miller et assister dans son cabinet, 15 rue Vignon, à ses expériences sur *l'anesthésie locale* et la *gnoïe prétikaïque* (la manière de remplacer les dents perdues sans adapter au palais ces plaques si gênantes).

Nous publierons prochainement le rapport de ces spécialistes.

M. l'amiral de Dampierre d'Hornoy, président du Conseil d'organisation du monument de l'amiral Courbet a adressé aux Conseils généraux de France la circulaire suivante:

A Monsieur le Président du Conseil général du département d

Monsieur le Président,

Notre comité, comme vous le savez, a entrepris d'élever par souscription un monument à la mémoire de l'illustre amiral Courbet qui, après de nombreux succès, a succombé à ses fatigues sur les plages qu'il avait conquises.

Se mêlant en dehors de toute politique, voulant appeler les Français de tous rangs, de toutes positions, de tous partis, à cette œuvre patriotique de reconnaissance du pays envers un de ses plus nobles enfants, notre comité cherche à honorer ses listes de souscription des notabilités représentant les divers éléments de notre société; de tous côtés, on répond à notre appel; mais l'assentiment des conseils généraux, au nom de leurs départements, donnerait le véritable caractère de l'unanimité à l'hommage rendu par la France à son héros.

Veuillez donc, Monsieur le Président, être notre interprète auprès de Messieurs les conseillers généraux et agréer l'expression de mes sentiments de haute considération.

Le Président du Comité:
Vice amiral de DOMPIERRE D'HORNOY.

Le préfet de la Seine, France, a pris l'arrêté suivant, qui tranche la question, si longtemps débattue, de l'admission des femmes à prendre part au concours de l'internat de médecine:

"Le préfet de la Seine,

"Vu la loi du 10 janvier 1849;

"Vu l'arrêté réglementaire du 24 avril suivant;

"Vu l'avis émis par le conseil de surveillance de l'Assistance publique, dans sa séance du 24 juillet 1884;

"Vu le rapport de M. le directeur de l'administration,

"Arrête:

"Art. 1er—Les élèves externes femmes qui rempliront les conditions déterminées par le réglement sur le service de santé seront admises à prendre part au concours de l'internat.

"Les internes femmes seront soumises à toutes les règles d'ordre intérieur et de discipline qui concernent les internes hommes.

"Art. 2—Les dispositions seront mises en vigueur, en attendant que le travail de révision auquel est soumis le règlement sur le service de santé permette de les y insérer.

E. POUBELLE."

La circulaire suivante, adressée aux procureurs généraux, de France par M. Brisson, ministre de la justice, président du conseil, a paru dans le *Journal Officiel* de Paris, du 23 août:

Monsieur le Procureur général,

Le gouvernement a annoncé, dès son entrée aux affaires, sa résolution d'assurer des élections libres, loyales et sincères. Je vous prie de vous inspirer de cette déclaration pour prescrire à tous les membres du corps judiciaire une neutralité absolue.

Sous aucun prétexte, dans aucun intérêt, je ne tolérerai des propos, des démarches ou des actes contraires à l'impartialité et à la réserve qu'imposent les fonctions judiciaires.

Tout écart serait immédiatement réprimé. Les magistrats le comprennent, au reste, leur immixtion dans la lutte électorale ne pourrait qu'affaiblir la considération dont ils sont entourés.

Pour faire aimer et respecter le gouvernement de la République auquel ils doivent leur dévouement, il leur suffit de remplir scrupuleusement, sans sortir de leurs attributions, la mission qui leur a été confiée.

Je vous prie de porter sans retard ces instructions à la connaissance de tous les magistrats de votre ressort, de m'en accuser réception et de tenir strictement la main à leur exécution en me rendant compte des mesures que vous prendrez à ce sujet et en me proposant celles que vous croirez utiles.

Je vous envoie un nombre de circulaires suffisant pour vos substituts, qui en adresseront immédiatement la teneur aux juges de paix de leur arrondissement.

Recevez, etc.

Le ministre de la justice et des cultes, garde des sceaux,

H. BRISSON.

Décédé hier 3 septembre à deux heures et demie P. M., à l'âge de vingt mois, FRANÇOIS RENÉ DUREAU, fils de Jos. Dureau et de Laetitia Martel. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister ses funérailles qui auront lieu cette après midi à 4 heures et demie.

Le convoi partira de la résidence de ses parents, coin Bienville et Rocheblave.

Décédé, hier à 6 heures du soir, à l'âge de 38 ans, HENRI OUTMAN, natif de la Nouvelle Orléans. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu AUJOURD'HUI, à 3 heures de l'après-midi. Le convoi partira de l'Hôtel Dieu, rue Commune.

John's Restaurant,

19.....RUE UNION.....19

Déjeuner.....à 50 cts.
Dîner.....à 75
ou à la carte, pension par mois ou à la semaine.
Prix très-modérés. Chambres pour voyageurs.
Lunch tous les jours de 10 1[2 heures à 1 heure. 4 sept—9 mois.

ST. STANISLAUS
Commercial College,
BAIE ST. LOUIS, MISS

L'OUVERTURE des classes aura lieu le jeudi, 17 septembre. Quelques jours avant la rentrée, les élèves se rendront en ville pour prendre charge des élèves. Pour informations, s'adresser à **St. Aloysius Institute** enseignant Chartres et Quartier, ou par lettre au président.
3 sept—1m.

Changement de local.

A PARTIR de 15 septembre, la fabrique de Bottes et chaussures de L. BONQUOIS, 38 rue St-Charles, sera transférée au No 119 rue de la Gommune, à côté du magasin de bottes et chaussures, en gros, de John Henry.
5 août—1m PP

Dr. J. B. Perez,
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans le mercure, ni aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités du organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau
No 6 rue Louis Bonaparte
21mars—1an

PETITES ANNONCES.

DEMANDES

ON demande—Une bonne cuisinière pour une petite famille. S'adresser No 346, rue Josephine, entre Prytania et St-Charles.
3 sept—2f

Un jeune homme parlant l'espagnol, un peu l'anglais et ayant fait ses études classiques, désirerait trouver un emploi en ville ou à la campagne, dans un collège ou dans une famille, ou leçons à domicile. S'adresser M., 292 Royale.
3sept—1f

A LOUER.